



Communiqué de presse

Montreuil, le samedi 20 janvier 2018

Rythmes scolaires à Montreuil Résultats de la grande consultation 68 % des votants favorables au retour à la semaine de 4 jours

Du 15 au 19 janvier, l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, professionnels de l'éducation, agents territoriaux concernés) était invitée, par la Ville de Montreuil, à s'exprimer par un vote sur l'organisation du temps scolaire au sein des 49 établissements de Montreuil.

Le décret de juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a prévu que le directeur académique des services de l'Éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune, autorise des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire. **La Ville de Montreuil n'a pas souhaité dans un délai aussi court bousculer l'organisation des 11 500 élèves et de leurs familles. Elle a souhaité se donner le temps de la réflexion en associant toutes les personnes concernées et mener une large consultation.**

Ce samedi 20 janvier, à l'issue des opérations de dépouillement de vote, **le Maire de Montreuil, Patrice Bessac** a, en présence de **Dominique Attia, adjointe au Maire en charge de l'Éducation**, de nombreux parents d'élèves et membres de la communauté éducative, proclamé les résultats.

5 605 personnes ont participé au vote (34,38%)*.
68% de ces votants ont exprimé le choix d'un retour à la semaine de 4 jours contre 32 % pour le maintien de la semaine de 4 jours 1/2 d'école.

Le Maire de Montreuil transmettra à l'Éducation nationale sa proposition qui s'appuiera sur le résultat de la consultation et l'avis des conseils d'école qui sont en train de se réunir. La Direction Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) statuera en dernier recours sur l'organisation du temps scolaire à Montreuil pour la rentrée des classes de septembre 2018.

Le choix exprimé par les Montreuillois est l'aboutissement d'un travail de concertation entre la Ville, ses agents, la communauté éducative et les parents d'élèves.

En décembre dernier, la Ville de Montreuil a ainsi rencontré les enseignants et les directeurs d'établissements ainsi que les équipes d'animation de la Ville et les services en charge de l'entretien et de la propreté des bâtiments pour écouter leur expertise d'usage sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Mi-janvier, s'est également tenue, au cinéma Le Méliès, une conférence publique d'information avec des pédopsychiatres, philosophes et spécialistes des questions sociales, autour des rythmes de l'enfant afin que chacun puisse se décider en ayant été sensibilisé à l'ensemble des enjeux.

** Le corps électoral se composait de 16 309 électeurs dont 14 430 parents d'élèves, 679 enseignants, 1 200 agents municipaux.*

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr

Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr